



DIRECTIVES

Les sommes dues d'une police d'assurance constituent bien souvent la seule source de revenu immédiate au moment du décès. Il est donc très important que la désignation de bénéficiaire que vous effectuez représente clairement vos intentions; sinon, les désignations ambiguës peuvent occasionner des retards.

Les inscriptions suivantes sont inacceptables :

- numérotation des bénéficiaires, par ex. 1, 2, et 3.
- « en fidéicommiss » sans la condition de fidéicommiss clairement indiquée.
- sommes exprimées en dollars.


Dans le but de vous aider à remplir le formulaire, voici quelques exemples courants de désignation. Par manque d'espace, il est évident que tous les cas ne peuvent être couverts; toutefois, le personnel de notre bureau sera heureux de vous aider afin que votre désignation réponde le mieux possible à votre besoin.

Sommaire	Libellé
Ayants droit de la personne assurée	Ayants droit de la personne assurée
Un seul bénéficiaire	Marie Tremblay, épouse
Deux bénéficiaires à parts égales	Jean Dupont, père de la personne assurée, et Anne Gingras, mère de la personne assurée, à parts égales, ou au survivant.
Deux bénéficiaires non à parts égales	Jean Dupont, père de la personne assurée, trois quarts, et Anne Gingras, mère de la personne assurée, un quart, ou le tout au survivant. *[Les parts peuvent aussi être exprimées ici en pourcentage (%)]
Un bénéficiaire principal et un subsidiaire	Marie Tremblay, épouse, si elle est vivante; sinon, Paul Dupont, fils de la personne assurée.
Un bénéficiaire principal et deux subsidiaires	Marie Tremblay, épouse, si elle est vivante; sinon, Jeanne Dupont, fille de la personne assurée, et Paul Dupont, fils de la personne assurée, à parts égales, ou au survivant.
Un bénéficiaire principal et, à titre de bénéficiaires subsidiaires, les enfants d'un mariage donné non nommément désignés.	Marie Tremblay, épouse, si elle est vivante; sinon, aux enfants survivants nés du mariage de la personne assurée avec Marie Tremblay, à parts égales.
Un bénéficiaire principal et, à titre de bénéficiaires subsidiaires, les enfants légitimes d'un mariage donné.	Marie Tremblay, épouse, si elle est vivante; sinon, aux enfants survivants nés du mariage de la personne assurée avec Marie Tremblay, à parts égales.
Un bénéficiaire principal et, à titre de bénéficiaires subsidiaires, les enfants légitimes d'un mariage non nommément désignés.	Marie Tremblay, épouse, si elle est vivante; sinon aux enfants survivants légitimes de la personne assurée, à parts égales. *(Cette désignation comprendrait les enfants nés d'un mariage donné de même que tout enfant légalement adopté. Tout enfant né d'un mariage antérieur devrait être nommément désigné.)
Clause de décès simultanés - Un bénéficiaire principal et, à titre de bénéficiaires subsidiaires, les enfants légitimes non nommément désignés.	Marie Tremblay, épouse de la personne assurée, si elle est vivante (30) jours après le décès de la personne assurée; sinon aux enfants survivants légitimes de la personne assurée, à parts égales.
Fiduciaire	Société de fiducie XYZ, Montréal (Québec), fiduciaire en vertu de l'acte de fiducie daté du (date), ou les successeurs ou le successeur de cette fiducie.
Bénéficiaire - Société de personnes	Jean-Marc Dupont, associé en affaires.
Bénéficiaire - Société de capitaux	Société ABC, ses successeurs ou cessionnaires.



DEMANDE DE CHANGEMENT DE BÉNÉFICIAIRE

Le présent formulaire vous est fourni à titre utile seulement. Avant de le remplir, assurez-vous qu'il répond à vos besoins. La Compagnie n'assume aucune responsabilité quant à sa validité ou à son contenu.

Police numéro :	Nom de la personne assurée :	Succursale numéro :
Nom du (des) titulaire(s) du contrat :		
Adresse du (des) titulaire(s) du contrat :		
A. Changement du bénéficiaire(s), à parts égales, ou le(s) survivant(s) d'entre eux : (Inscrire nom, date de naissance, lien de parenté ou autre)		
<input type="checkbox"/> 1. Bénéficiaire principal, s'il est vivant. Nom :		
Date de naissance :	Lien avec la personne assurée :	
<input type="checkbox"/> 2. Bénéficiaire subsidiaire, s'il est vivant. Nom :		
Date de naissance :	Lien avec la personne assurée :	
<input type="checkbox"/> 3. Autre désignation de bénéficiaire (Voir page suivante)		
<input type="checkbox"/> 4. La clause de décès simultanés est demandée et le paiement ne sera effectué que _____ jours (maximum de 179 jours) après le décès de la personne assurée, étant entendu que tout bénéficiaire décédé avant l'expiration de ce délai sera réputé l'avoir été avant la personne assurée.		
Toute désignation de bénéficiaire en cours ou toute entente en cours portant sur le paiement des sommes assurées est révoquée. Je me réserve / nous nous réservons le droit d'effectuer ultérieurement d'autres changements de bénéficiaire.		
<input type="checkbox"/> B. Renonciation du bénéficiaire privilégié ou irrévocable. Par les présentes, je renonce / nous renonçons à tous les droits et intérêts dans ce contrat d'assurance.		
Il est attesté par les présentes que le ou les soussignés sont majeurs.		
Date :	Signature du titulaire du contrat :	
Date :	Signature du bénéficiaire privilégié ou irrévocable (le cas échéant)	
Date :	Signature du témoin :	
Consigné :	Compagnie d'assurance vie RBC,  Neil D. Skelding, Président et chef de la direction	